

Traitement des ordres des clients : mesures de la qualité d'exécution, adaptation aux conditions de marché, MiFID

- > **Quels sont les indicateurs de qualité d'exécution qu'il faut maîtriser ?**
- > **Comment adapter la Best Execution en fonction des conditions de marché ?**
- > **La Best Execution pour les clients européens : principales différences entre LSFIn et MiFID**

Cecilia Peregrina,

Senior Manager,
PWC Legal, Genève

Brice Tétré,

Responsable compliance
Marchés Financiers et Trésorerie,
Banque Cantonale de Genève

Maxime Lagane,

Fondateur et Directeur de
www.123nextgeneration.com

Quelles sont les exigences réglementaires en matière de mesure de la qualité d'exécution ?

Quelles sont les exigences réglementaires ?

- Présentation des indicateurs, notamment ceux mentionnés par la MiFID ; que signifient-ils ?
- Quelles sont les attentes du régulateur ?

Cecilia Peregrina

Quels sont les indicateurs de la qualité d'exécution pertinents ?

- Les indicateurs de rapidité d'exécution
- Les indicateurs liés à la séance de bourse qui permettent de comprendre les conditions du marché du jour d'exécution : Prix d'ouverture / prix de clôture ; Day VWAP (Volume-Weighted Average Price) ; cours de bourse moyen
- L'implementation shortfall (impact de marché)
- Reversion

Brice Tétré

Comment adapter la Best Execution en fonction du marché, du service, de la catégorisation du client ?

Comment adapter la Best Execution / l'ordre des priorités /critères (prix, coût, rapidité, probabilité d'exécution) en fonction des conditions de marché ?

- Marché stable
- Marché haussier
- Emballement / bulle haussière
- Dévissement / krach

Brice Tétré

Comment assurer la Best Execution dans un marché illiquide / un « petit » marché ?

- Liquidités et comparables
- Exemples : OTC pink, small cap
- Volatilité journalière

Brice Tétré

Comment assurer la Best Execution dans un marché primaire (bonds, produits structurés)

- Request for quotes
- Critères prix, qualité exécution, qualité contrepartie, etc.
- Gouvernance des risques contreparties

Maxime Lagane

Best Execution et service fourni (conseil / DPM) : qu'est-ce que cela implique en pratique ?

- Gestion conflit d'intérêt
- Chinese wall
- Univers de placement
- Heure d'ouvertures marchés et gestion de la table

Cecilia Peregrina

La Best Execution pour les clients européens : principales différences entre LSFIn et MiFID

- Règles Best Execution applicables aux clients professionnels (four-fold Test)
- Transactions OTC
- Politique de best execution

Cecilia Peregrina et Brice Tétré

Formation accréditée par



Pour cette formation accréditée par l'ASG, les participants inscrits au programme de formation ASG reçoivent 3 crédits.

MERCREDI 1^{ER} JUIN 2022, 14.00-17.30, HÔTEL PRÉSIDENT WILSON / ONLINE

INFORMATION & INSCRIPTION

Tel: +41 22 849 01 11
Fax: +41 22 849 01 10
info@academyfinance.ch
Academy & Finance SA
PO Box 6069, CH-1211 Genève 6
www.academyfinance.ch

PRIX

620 CHF (+TVA 7.7%)
Gérants membres de l'ASG: 460 CHF.
Autres gestionnaires de fortune: 490 CHF;
Inscriptions supplémentaires de la même société : -50%

Je m'inscris au séminaire "Traitement des ordres des clients" le 1^{er} juin 2022.

Nom et prénom

Fonction

Société.....

Adresse

Code postal et ville

Tel Fax.....

E-mail.....

Date Signature.....